

## COMMUNE DE WENTZWILLER

### CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2017

Le dix-huit septembre deux mil dix-sept, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SCHMITT Fernand, suite à la convocation adressée à tous les membres le 12 septembre 2017.

**Etaient présents : Yves TROMMER, Nathalie SPECKER, Pascal GRENOUILLET, Franck WANNER, Thierry OTT, Fernand SCHMITT, Hervé SCHMITT, Rémi WANNER, Karine WILLAUER, Angelo PILLERI.**

**Absents excusés : Isabelle KLEIN, Serge JORDAN, Claudia REICH**

#### Ordre du jour

1. PV du 26 juin 2017
2. Urbanisme
3. ONF
4. Bâtiments
5. Voirie
6. Environnement
7. Travaux
8. Divers

**Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire souhaite ajouter un point 8 : Finances à l'ordre du jour et passer le point divers en point 9.**

#### **1. PV du 26 juin 2017**

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2017 n'ayant suscité aucun commentaire celui-ci a été adopté à l'unanimité.

#### **2. Urbanisme**

##### Certificats d'urbanisme

*Cabinet de Maître Jean-Jacques JEHL 9 Croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS :*  
Section 12 parcelle 21 pour une contenance de 930 m<sup>2</sup> à détacher de 1572 m<sup>2</sup>  
Pour une parcelle située 7 rue de Folgensbourg à WENTZWILLER.

*Cabinet de Maîtres WALD & LODOVICHETTI 4 rue de Village-Neuf 68330 HUNINGUE :*

Section 2 parcelle 108/46 pour une contenance de 824 m<sup>2</sup> à détacher  
Pour une maison située 13 rue de Hagenthal à WENTZWILLER.

*Cabinet de Maîtres WALD & LODOVICHETTI 4 rue de Village-Neuf 68330 HUNINGUE :*  
Section 3 parcelles 310, 315 et 318 pour une contenance de 570 m<sup>2</sup>.  
Pour une parcelle située 3 rue des Pâturages à WENTZWILLER.

*Cabinet de Maître Jean-Marc LANG 61 Avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT LOUIS :*  
Section 1 parcelles 115 & 116 pour une contenance de 1229 m<sup>2</sup>.  
Pour une parcelle située rue des Prés à WENTZWILLER.

Déclaration préalable

*M. WANNER Claude 4 rue de Hésingue 68220 WENTZWILLER :*  
Pour la régularisation de la DP 16 D0019 et la mise en place d'un portillon.

*M. WANNER Frédéric 7 rue de Folgensbourg 68220 WENTZWILLER :*  
Pour une division foncière en vue de construction.

*Mme PILLERI Stéphanie 6A rue de l'Ecole 68220 WENTZWILLER :*  
Pour la couverture d'une terrasse existante.

*M. MENWEG Robert 2 rue de la Carrière 68220 WENTZWILLER :*  
Pour la mise en place de deux velux.

*M. GIEGEL Bertrand 3 rue des Vergers 68220 WENTZWILLER :*  
Pour l'installation d'une terrasse et la mise en place d'éléments en "L".

*M. WILLAUER Frédéric 6 rue de l'Ecole 68220 WENTZWILLER :*  
Pour l'agrandissement d'un abri de jardin.

Permis de construire

*Mme MASSET Elodie 1B rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS :*  
Pour la construction d'une maison d'habitation.

*SCI SINAPSIS 13 rue de Hagenthal 68220 WENTZWILLER :*  
Pour la construction d'une maison d'habitation et d'une piscine.

*Mme KUAD Mei 116 rue de la Délivrance 68440 HABSHEIM :*  
Pour la construction d'une maison d'habitation.

Droit de préemption

*M. GABETTA Christian 13 rue de Hagenthal 68220 WENTZWILLER :*  
Section 2 parcelles 108/46 et 106/46 pour une contenance de 1034 m<sup>2</sup>  
à

*M. & Mme Fabien SAINT-GERARD 2 Meeker drive, Florham Park NJ 07932 USA.*

*M. KENT Timothy Spindleberry Cottage Haughley Suff IP 143 RE UK :*  
Section 1 parcelles 115 et 116 pour une contenance de 1229 m<sup>2</sup>  
à

*M. Laurent HAABY 15 rue de Réguisheim 68190 ENSISHEIM.*

M. HEYER Jean-Marc 11 rue des Vergers 68220 WENTZWILLER :  
Section 1 parcelles 69, 70, 170/55, 175/71 et 172/56 pour une cont. de 1494 m<sup>2</sup>  
à  
M. FAESCH & Mme GUT 41 rue de Bourgfelden 68220 HEGENHEIM.

### 3. ONF

#### ★ Délibération n° 1:

#### **Objet : ONF – Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes – Année 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des explications données par Monsieur le Maire, sur le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes, dans les parcelles 10 et 2A.

**DECIDE**, après en avoir délibéré

**D'APPROUVER** l'Etat de prévision des coupes pour l'année 2018.

#### ★ Délibération n° 2 :

#### **Objet : Approbation de l'Etat d'Assiette 2019**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des explications données par M. le Maire, sur l'approbation de l'état d'assiette,

**DECIDE**, après en avoir délibéré

**D'APPROUVER** l'Etat d'Assiette 2019 ainsi que la proposition de coupes à marteler.

### 4. Bâtiments

#### Demande de Mme BREUILLLOT Yasmine, locataire d'un studio de la commune

M. le Maire fait part au conseil d'une demande écrite de la part de Mme BREUILLLOT Yasmine locataire du studio de gauche situé au-dessus de la mairie.

Les fortes chaleurs de cet été l'amènent à demander la mise en place de volets extérieurs en priorité côté sud-ouest du bâtiment.

Les élus donnent leur accord pour ces travaux et chargent M. le Maire de demander deux ou trois devis différents.

#### Ecole

Suite à la transformation de l'appartement de gauche situé au-dessus de l'école en deux salles de classe, Mme ROHRBACH Stéphanie, l'institutrice, demande s'il serait possible de poser des stores intérieurs sur les fenêtres. Les élus ne voient pas d'inconvénient et chargent le conseiller, M. PILLERI Angelo de procéder à l'achat de ces stores.

## 5. Voirie

### Projet de la rue du 11 Novembre

La commune a confié le projet de remise en état de la Rue du 11 Novembre au cabinet IVR de Wahlbach. Ce dernier a procédé avec l'aide de l'entreprise Sorelife à des inspections caméra des réseaux souterrains (eau et assainissement). Le constat amène à envisager le remplacement des canalisations des réseaux secs. Le montant de l'avant-projet est estimé à 221'000 € H.T..

Un souci empêche le projet d'avancer pour le moment, en effet à l'entrée de la rue du 11 Novembre vers le croisement avec la rue Principale, M. JORDAN Aimé possède un mur de soutènement de son pré sur une longueur de 15 mètres environ. Malgré plusieurs demandes et offre d'échange avec la Commune, ce dernier garde sa position et refuse de vendre cette surface pour permettre la rénovation de la rue du 11 Novembre.

M. le Maire explique aux élus qu'il est possible de procéder à l'expropriation de la propriété d'un riverain de la commune dans le cadre de travaux de réaménagement de la voirie à défaut de pouvoir mettre en œuvre d'autres procédures telle que, par exemple, la procédure d'alignement.

Cette procédure est néanmoins longue et coûteuse mais nécessaire selon la majorité des élus présents.

### Sécurité au quartier Belle-Vue

Force est de constater que la vitesse au niveau du quartier Belle-Vue reste un problème de taille. Ce quartier s'étant relativement développé ces dernières années, de plus en plus d'enfants vont être amenés à prendre le bus scolaire et donc à emprunter la Départementale. Des passages piétons sont déjà dessinés sur la chaussée mais la traverse reste périlleuse. Aussi, suite à une réflexion avec la DDT, la Commune souhaite mettre en place des feux tricolores qui changent de couleur en fonction de la vitesse du véhicule approchant.

Cette étude a été confiée à l'adjointe chargée de la voirie.

## 6. Environnement

### ★ Délibération n° 3:

#### **Objet : Contrat visant à limiter le risque de coulées de boue entre la Commune de Wentzwiller et l'EARL Menweg Jean-Marc**

Suite à la convention annuelle qui a été signée entre l'EARL Menweg Jean-Marc et la Commune de Wentzwiller, la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin nous a communiqué la réactualisation annuelle pour la campagne 2016/2017 qui se chiffre à 875 € / ha.

#### **Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire :**

**S'ENGAGE** à verser la somme de 463.75 € qui représente la valeur de la perte de culture pour 53 ares pour l'année 2016/2017

M. le Maire informe les élus que suite à un entretien avec M. ALVES de la chambre d'agriculture, cette convention sera la dernière signée avec l'EARL Menweg Jean-Marc. En effet, un projet de lotissement à cet endroit dans la commune et le fait que l'exploitant agricole ait enherbé ses parcelles poussent à l'arrêt de la convention co-

signée. Une rencontre avec l'exploitant, la chambre d'agriculture et le Maire est prévu à cet effet.

#### Mauvaise santé du tilleul situé à l'arrière de l'église

Suite aux fortes rafales de vents dans la soirée du 16 août 2017, une grosse branche du tilleul est tombée sur le banc public et le bac à fleur près de la fontaine au centre du village.

La fragilité de cet arbre et les conséquences qui pourraient être dramatiques si d'autres branches venaient à tomber amène le conseil à demander à faire enlever cet arbre pour des raisons évidentes de sécurité.

Monsieur l'adjoint à l'environnement est chargé de prendre contact avec deux ou trois entreprises pour demander des devis.

### **7. Travaux**

Cet été a été riche en travaux dans la commune.

#### Stade

La réhabilitation et la mise aux normes du stade sont en phase terminale. La saison devrait pouvoir reprendre comme prévu.

#### Ecole

Afin de permettre à l'école de disposer d'une salle de motricité, la classe de CP/CE1 de Mme ROHRBACH Stéphanie a déménagé à l'étage du bâtiment dans l'ancien appartement réaménagé en salles de classe pendant l'été.

#### Périscolaire

L'été a permis la remise aux normes électriques et les multiples petits travaux nécessaires et obligatoires au bon fonctionnement du périscolaire.

Une nouvelle porte et un visiophone ont également été installés pour la sécurité des enfants.

### **8. Finances**

#### **★ Délibération n° 4 :**

#### **OBJET : Décision modificative n° 1/2017**

#### **Approvisionnement du compte 628 - fonctionnement**

En vue du remboursement de la redevance assainissement communale à certains administrés, il convient de prendre une décision modificative pour alimenter le compte 628 – autres services extérieurs - divers.

**Considérant** la nécessité d'approvisionner le compte 628 et après en avoir délibéré :

**Le Conseil** à l'unanimité des membres présents,

**Adopte** la décision modificative n° 1/2017 telle que figurant ci-dessous

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>Article 61523 entretien et réparations :</b>	- 300,00 €
<b>Article 628 autres services extérieurs - divers:</b>	+ 300,00 €

### ★ Délibération n° 5 :

#### **Objet : Modification du temps de travail de l'ATSEM**

En raison du passage à la semaine de 4 jours à l'école de Wentzwiller, Madame Fabienne REY, ATSEM se voit modifier son contrat de travail.

Le Conseil, à l'unanimité :

**ACCEPTE** le changement des horaires de travail de Mme REY à partir de la rentrée scolaire 2017/1018.

**DONNE** pouvoir à M. le Maire de lancer les transactions administratives afin de régulariser la situation auprès du Centre de Gestion et de la Trésorerie.

### **9. Divers**

#### **Enquête brigade verte**

Les brigades vertes du Haut-Rhin ont lancé une consultation auprès des maires afin d'avoir leur avis sur le port d'armes par leurs agents.

Après réflexion, la commune de Wentzwiller émet un avis favorable à l'armement de cette brigade.

#### **Remerciements**

M. le Maire donne lecture aux élus du mail de Mme GINTHER Fanny Directrice de l'école : Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour vous remercier d'avoir pu transformer le logement de l'étage en salles de classe aussi rapidement. Merci pour la liaison et la porte entre les 2 étages ; c'est beaucoup plus pratique comme cela.

Un grand merci également aux ouvriers communaux pour leur aide notamment lors du déménagement des meubles.

#### **Ancien tracteur Deutz**

M. le Maire informe les élus du courrier de demande d'acquisition du vieux tracteur Deutz par M. STURCHLER Jean-Jacques. Les ouvriers communaux utilisent encore ce tracteur, sa vente n'est pas encore d'actualité.

#### **Survol de la commune par un hélicoptère à basse altitude**

Lors du dernier conseil municipal, les élus avaient souhaité avoir des explications de l'aéroport concernant le survol à très basse altitude de la commune par un hélicoptère.

Après un courrier de relance, la Préfecture et la DGA nous ont répondu que ces vols ont obtenu les autorisations sur la demande d'une société privée, qui, en accord avec la DGA aurait dû nous prévenir.

Ce manquement sera soulevé au prochain conseil d'environnement de l'aéroport.

### Centenaire

Ce n'est pas sans fierté que la commune fêtera, mercredi 27 septembre 2017, la première centenaire de son histoire.

Ses proches organisent une petite fête au Club House de stade, la municipalité est conviée pour 15 heures. Un panier de fruits, fleurs et gourmandises diverses lui sera remis à cette occasion.

### Calendrier des manifestations à venir

Réception des maisons fleuries : 27/10/2017

Banque alimentaire : 25/11/2017

Fête des aînés : 17/12/2017

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 heures 45 minutes.

SCHMITT Fernand

TROMMER Yves

SPECKER Nathalie

GRENOUILLET Pascal

WANNER Franck

OTT Thierry

SCHMITT Hervé

WANNER Rémi

WILLAUER Karine

PILLERI Angelo